

Paris le 15 juin 2017

Académie de PARIS
Circonscription 20A Télégraphe

ECOLE ELEMENTAIRE

103 Avenue Gambetta

75020 PARIS

Tél : 01.46.36.12.86

Fax : 01.83 98 08 48

Courrier électronique / e-mail : ce.0751111A@ac-paris.fr

Mme JALLAGEAS

Directrice

Procès-verbal du conseil d'école du 13 juin 2017

Le Conseil d'école a débuté à 18h00 sous la présidence de Mme Jallageas, directrice de l'école.

Etaient présents :

- Les enseignants de l'école.
- PVP : Mme Moreau (PVP Arts Visuels),
- Les représentants des parents d'élèves élus : Mmes Albo, Brugnon, Juge-Briton, Niel, Padeloup, Pinelli, Saussey, Saye, Teixeira, Thomas, Mrs Aubailly, Bourdon.
- Mr Bussy, représentant le Maire de Paris
- M. Daniel Yann, Responsable Educatif Ville
- M Clery Bruno, DPA Ville de Paris
- M. Perigault Benjamin, animateur ville de Paris

Etait excusés :

- Mr Gassama, représentant de la Mairie du 20^{ème} arrondissement de Paris, adjoint au maire chargé de la propreté et des relations internationales.
- M. Boutet (PVP musique), Mme Fizet (PVP EPS)

Invités : M. Larible Chef de la CASPE (circonscription des affaires scolaires) du 20ème
M. Le Bars, adjoint à la mairie du 20ème arrondissement

Secrétaire de séance : M. Duval

Les points suivants de l'ordre du jour ont été abordés :

I. Carte scolaire, structure et effectifs prévus pour 2017/2018

A l'heure actuelle, l'effectif annoncé pour l'année prochaine est de 298 élèves. La 13ème classe fermée en février est rouverte nous permettant d'alléger les effectifs de CP (trop chargés autrement) et ceux des CM1 qui seraient montés à 29 et 30 avec aussi bien en CP qu'en CM1 1 à 2 AVS (Auxiliaire de vie scolaire) par classe dans des espaces/classes réduits.

La structure annoncée :

56 CP soit 3 CP à 18,18, 19

60 CE1 soit 2 CE1 à 26 et 24 et 1 CE1/CE2 à 10 CE1

67 CE2 soit 2 CE2 à 26 et 27 et 1 CE1/CE2 avec 14 CE2

57 CM1 soit 2 CM1 à 23 et 23 et 1 CM1/CM2 avec 11 CM1

58 CM2 soit 2 CM2 à 23 et 24 et 1 CM1/CM2 avec 11 CM2

Total de l'effectif : 298 élèves

Un certain nombre d'enfants de maternelle ont demandé des dérogations ou sont partis dans le privé. Un certain nombre d'élèves de l'école sont partis dans le privé notamment en CM1 pour favoriser une inscription dans le privé au collège. Les parents qui ont demandé une dérogation ou qui ont inscrit leur enfant dans le privé pourront réintégrer l'école, s'ils le désirent à la rentrée 2018/2019.

II. Bilan du programme d'actions 2016/2017

1. Axe 1 : Mieux vivre ensemble

Constat : Très peu de conflits pendant le temps scolaire en récréation. Plus d'incivilités pendant le temps d'interclasse du midi. Les règles sont rappelées à chaque incident et les élèves sanctionnés. Les activités mises en place sur le temps périscolaire (atelier lecture, multimédia, Kapla, ciné-club, espace ludique, arts plastiques) participent à améliorer le vivre ensemble.

Actions mises en place :

Conseil de délégués

6 conseils depuis le début de l'année auquel a participé M. Daniel, REV sur l'école. La présence du REV et de la directrice aux conseils de délégués a renforcé la cohérence sur le règlement intérieur et les règles de vie au sein de l'école et ce sur tous les temps de l'élève pendant la journée. Les conseils ont permis au fur et à mesure de l'année d'adapter les règles de l'école en fonction des demandes et des besoins notamment au niveau des jeux dans la cour. Les conseils de délégués préparés en amont dans les classes et les séances de conseil ont donné lieu à des débats dans lesquels les élèves ont appris à justifier leurs demandes, leurs choix, leurs points de vue. Les élèves ont participé à l'élaboration d'actions concrètes pour lesquelles ils ont voté d'abord dans les classes, puis au sein du conseil de délégués.

- **Projet dans le cadre du budget participatif : « Classe robotique : concevoir, fabriquer, programmer et tester ». Logiciel de programmation pour coder des déplacements de robots, savoir produire des algorithmes... (20 robots, 10 tablettes, 10 ordinateurs portables et 4 vidéoprojecteurs).**

La classe numérique mobile demandée l'année dernière vient juste d'être livrée. Les classes pourront l'utiliser d'ici la fin de l'année et notamment les CM2. L'année prochaine, l'école mettra en place un roulement entre les deux sites afin que tous les enfants puissent profiter de ce matériel informatique.

Les commémorations : Elles participent au respect des différences et à l'acquisition des valeurs de la république et de la laïcité. M. Le Bars évoque les différentes commémorations qui ont lieu chaque année dans le 20ème arrondissement et invite les classes de Gambetta à y participer.

Ces actions seront reconduites l'année prochaine sous une forme différente puisque les classes sont sur 2 sites distincts. Il paraît difficile de regrouper tous les délégués sur un temps de midi sur un même site. L'école utilisera les moyens informatiques mis à sa disposition.

2. Axe 2 : La prise en compte de la diversité des élèves et de leurs difficultés

Constat : Un certain nombre d'élèves arrivent en CP avec des difficultés croissantes d'attention, de concentration, une mauvaise perception du rôle de l'élève et du sens de l'école. Besoin de mettre en place de plus en plus de PPRE (projet personnel de réussite éducative). Difficultés langagières importantes notamment à l'écrit. Les enseignants sont confrontés à des difficultés pour lesquelles ils ont besoin d'outils adaptés. De plus, certains élèves nécessitent des prises en charge extérieures importantes. 4 élèves de CP sont pris ou seront pris en charge l'année prochaine à l'école dans le cadre d'un PPS (projet personnel de scolarisation). 4 élèves de CP ont été maintenus cette année ce qui n'était jamais arrivé sur l'école, 2 en CE1 et 2 en CE2. Sur ces 8 maintiens, 7 élèves bénéficient d'un PPS.

Dans l'ensemble, l'équipe pédagogique déplore une présence sur l'école trop limitée du réseau d'aides au regard des difficultés rencontrées.

Constat positif : les élèves progressent tout au long de leur scolarité. Les actions mises en place au sein de l'école et les prises en charge extérieures portent leurs fruits à long terme.

Actions mises en place :

Groupes de besoin en CP et CE1 au sein des classes. Pédagogie différenciée avec nouvelles méthodes de lecture et outils de différenciation achetés par la coopérative scolaire. APC. Aides du Rased. Ces actions seront reconduites avec une nécessité de mettre en place un dispositif l'année prochaine en CP et CE1 pour mieux prendre en charge la difficulté des élèves.

Axe 3 : Améliorer la cohérence et la continuité des apprentissages

Constats : Mises en place d'actions au sein de l'école concernant toutes les classes qui ont permis de travailler cette continuité pédagogique.

Actions mises en place :

Le journal scolaire : cette année, deux journaux. Le 1^{er} paru en décembre, le 2^{ème} en juin. Action dans laquelle tous les élèves sont représentés et dont ils sont très fiers.

Problème : le coût financier. L'année prochaine le journal paraîtra au sein d'un blog ou du site informatique de l'école. L'intervention du formateur informatique pédagogique de l'inspection a été demandée.

Le défi-maths : concerne toutes les classes. Motivation réelle des élèves pour remporter les défis. Action bénéfique sur l'amélioration des compétences en résolution de problèmes ainsi que sur le travail en groupe. Les mathématiques seront d'ailleurs un axe prioritaire du projet académique.

Le parcours littéraire : Parcours qui a évolué avec la création de jeux autour des livres. Autre manière d'aborder la lecture et l'écrit. Les journées d'ateliers autour des livres lus sont très appréciées des élèves et des enseignants.

Le projet « école et cinéma » : Toutes les classes n'ont pas obtenu ce projet. Projet qui permet une continuité des apprentissages et un travail en commun au niveau du cycle. Les films vus par les élèves sont très riches encore cette année et permettent d'aborder différents thèmes et débats philosophiques autour de la différence, de la difficulté sociale, du respect des règles....

Les projets de classe :

- **Classe à PAC poésie du CE2A et CM1B avec une intervenante extérieure de l'association « Les tireurs de langue » : Représentation le vendredi 16 juin.**
- **Classe à PAC théâtre et chant du CE1A et CE1B avec intervenante extérieure de l'association « La compagnie du ressort » : représentation le vendredi 30 juin.**
- **Classe PSM (parcours de sensibilisation musicale) des 3CP en lien avec le conservatoire du 20ème : représentation le mercredi 28 juin à 8h30.**
- **Projet « La danse, c'est la classe » du CE2C avec la ligue de l'enseignement et le projet mythologie du CM1A : représentation le lundi 19 juin.**

Tous ces projets de classe permettent aux élèves d'être acteurs de leur apprentissage, de travailler autrement tous les champs disciplinaires, de se révéler et de reprendre confiance pour ceux qui connaissent des difficultés scolaires.

La natation

Cette année, l'école est passée à un apprentissage semestriel.

1er semestre les 3 CE1 et le CE2C + CM2 non nageurs

2eme semestre : les 3 CP et les non nageurs des CE2A et CE2B et toujours les CM2 non nageurs.

Résultats obtenus :

CM2 : Savoir nager : 69 élèves sur 70 soit 98,6% de réussite.

Savoir se sauver : 100% de réussite soit 70 élèves sur 70.

CE1 : sur 61 élèves évalués, 30 ont obtenu le « savoir nager » soit 49% de réussite.

L'année prochaine, les classes de CP, CE1 et CE2 se rendront à la piscine Nakache le jeudi après-midi y compris le CE1 à Tlemcen. Le problème de transport de la classe de CE1 de Tlemcen vers la piscine Nakache a été soulevé auprès des services de la DASCO.

L'enseignement des langues étrangères

Anglais dans toutes les classes. Allemand en CM2 par une assistante en langue. Renouvellement d'une assistante en allemand et en anglais l'année prochaine pour 4h chacune d'intervention par semaine d'octobre à avril. Les classes de CM1 et CM2 qui seront à Tlemcen profiteront également des interventions des deux assistantes en langue. Ce sont l'anglais et l'allemand qui sont priorités car ce sont les deux langues enseignées dans les collèges de secteur.

Les sorties scolaires

Toutes les classes ont prévu des sorties scolaires : Mer de sable, Zoo de Vincennes...

III. Bilan des Ateliers ARE et des activités périscolaires

TAP : Personnel de plus en plus compétent et diplômé notamment au niveau des animateurs de la ville de Paris qui se sédentarisent sur l'école aussi bien sur le temps de cantine que sur les TAP. Les ateliers seront renouvelés l'année prochaine : ateliers photos, scientifiques, vidéo, body percussions...

15 ateliers sont prévus sur Ramponeau dont 8 tenus par des associations et 17 sur Tlemcen (dont 3 pour l'école Gambetta).

Cantine : Nouvel atelier très apprécié sur le temps de cantine : l'atelier « arts plastiques » dans le préau. L'année prochaine, il y aura 13 animateurs cantine sur Ramponeau et 14 sur Tlemcen (dont 4 pour Gambetta). Des ateliers seront mis en place à Ramponeau comme à Tlemcen sur le temps de cantine.

Les élèves de Gambetta qui seront à Tlemcen partageront tous les temps périscolaires avec leurs camarades de Tlemcen.

Etude : 7 études pour 18 élèves par étude. L'année prochaine, le nombre d'études sera fonction également du nombre d'élèves présents à l'étude tous les soirs aussi bien à Ramponeau qu'à Tlemcen.

Attention : Pour Tlemcen, l'étude a lieu de 16h30 à 17h30 soit 45 minutes d'étude effective et pour Ramponeau de 16h30 à 17h45 soit 1h d'étude effective car les élèves prendront un temps de goûter réduite d'un quart d'heure de 16h30 à 16h45.

Ateliers bleus : Ateliers bien gérés dans l'ensemble cette année. 5 ateliers bleus sur 6 ont été reconduits pour l'année prochaine (2 cirque, 1 échecs, 1 archéologie). L'atelier « aux rythmes du Brésil » n'a pas été reconduit. Nous ne sommes pas assurés d'avoir ces 5 ateliers bleus car la DASCO a limité à 2 le nombre d'ateliers bleus culturels par école. Nous avons donc été contraints de redemander 1 atelier sportif supplémentaire, l'atelier cirque devrait normalement avoir lieu à l'école Tlemcen. Les 4 autres ateliers seront implantés à Ramponeau. Bien évidemment, les élèves de Gambetta qui seront à Tlemcen, pourront bénéficier des ateliers bleus de l'école Tlemcen.

Attention : Les ateliers bleus à Tlemcen auront lieu de 16h30 à 18h. De fait, les parents qui désirent inscrire leurs enfants aux ateliers bleus ne pourront pas bénéficier d'un retour en car et devront aller chercher leurs enfants à 18h à l'école Tlemcen.

Centre de loisirs : +30% de fréquentation supplémentaire cette année due en partie à la qualité des activités proposées et à l'organisation. Les parents d'élèves demandent si un temps en fin de journée le mercredi pourrait être consacré pour les élèves qui le souhaitent à faire les devoirs du jeudi. M. Daniel rappelle que le temps du mercredi est un temps de loisirs. Le centre de loisirs l'année prochaine sera situé à l'école 15 rue Sorbier. Les élèves qui seront à Tlemcen pourront s'inscrire au centre de loisirs de Tlemcen.

Association sportive : L'association sportive du 103 Gambetta sera située au 15 rue Sorbier. Des animateurs de l'association pourront aller chercher à 13h les élèves de Gambetta situés à Tlemcen qui désirent s'inscrire à l'association sportive de Gambetta. Mais les élèves situés à Tlemcen pourront également s'inscrire à l'association sportive de Tlemcen qui propose diverses activités comme le football, le tir à l'arc...

Association théâtre : Le spectacle de l'association est fixé au samedi 24 juin de 9h à 12h.
L'association théâtre ne pourra fonctionner l'année prochaine sur Ramponeau que si des parents d'élèves de l'école reprennent l'association.

IV. Fermeture de l'école et travaux.

Travaux envisagés sur l'école :

2 lots : 1er lot confortation + réfection de la cour

2ème lot : Remise en état et réaménagement des locaux

Au RDC : La salle des maîtres et la salle des agents disparaissent au profit du bureau du REV, de toilettes adultes et enfants et d'escaliers menant directement dans la cour.

Une mezzanine sera créée en haut des escaliers pour devenir la salle des agents et la buanderie.

La réserve sportive sera réaménagée et scindée en 2 : une réserve école et une réserve centre de loisirs.

Du côté de la salle de musique, des placards seront aménagés tout le long du mur, avec des toilettes adultes.

La loge et le logement de la gardienne seront entièrement refaits.

Dans la cour, les toilettes sont rafraichies, repeintes et les portes sont remplacées.

Le sol et le plafond du préau sont totalement refaits. Un revêtement en résine rigide sera apposé. Le sol de la cour est également refait et un auvent sera installé tout le long du préau.

Le réfectoire sera réaménagé et l'espace poubelle et plonge repensés. Le mobilier du réfectoire sera remplacé.

Aux étages, 6 sols de classes seront remplacés, le bureau du médecin et du Rased ainsi que le bureau de direction.

La classe de CPA, à côté du bureau de direction devient la salle des maîtres avec kitchenette et point d'eau.

Tous les points d'eau aux étages seront refaits ainsi que la peinture et le sol dans tous les couloirs de circulation et escaliers.

Travaux effectués à Tlemcen et Ramponeau :

Ramponeau : escalier avec barre anti dérapant. Réfectoire agrandi pour recevoir 80 enfants par service soit 3 services de 30 minutes environ. Une salle de classe refaite.

Tlemcen : réfection du sol du préau, classe de musique insonorisée, les 3 salles de classe ont été repeintes, sécurisation (rehausse de clôture), plafond et éclairage de la salle de danse refaits, rampe accès PMR à l'entrée de l'école.

Transports : 5 cars pour Ramponeau (2 points de ramassage : 103 Gambetta et 118 Pelleport) et 2 cars pour Tlemcen (1 point de ramassage : 103 Gambetta). Le retour à 16h30 et 18h s'effectue sur un seul point de retour : le 103 Gambetta aussi bien pour Ramponeau que pour Tlemcen. Au retour, les parents s'inquiètent de savoir où leurs enfants les attendront s'ils sont en retard pour venir les chercher. Les enfants attendront 5 minutes dans le car puis ensuite devant l'école Gambetta avec les animateurs. Passé un délai raisonnable sans nouvelles des parents, les enfants seront remis au commissariat. Aucun abri ne sera construit devant l'école.

Un courrier sera envoyé à toutes les familles au mois d'août pour leur indiquer le lieu de ramassage auquel elles devront se rendre. Le lieu de ramassage sera établi en fonction du lieu de domiciliation des familles. Cela ne concerne que les élèves se rendant au 51 rue Ramponeau, école pour laquelle il y aura deux lieux de ramassage : le 103 Gambetta et le 118 rue Pelleport. Pour les élèves se rendant au 9 rue de Tlemcen, il n'y a qu'un seul point de ramassage : le 103 Gambetta.

Les parents devront choisir entre le transport en car ou le transport personnel et s'y conformer.

Deux prestataires retenus : RATP Pour Tlemcen et SAVAC pour Ramponeau.

Les élèves auront la possibilité l'année prochaine d'effectuer une visite de chantier en lien avec le CAUE (Conseil architecture urbanisme et environnement)

Réunion : samedi 10 juin à Tlemcen et 17 juin à Ramponeau.

Une fiche d'information a été distribuée à tous les parents présents lors de la réunion du 10 et sera distribuée lors de la réunion du 17 juin.

Mercredi 5 juillet : matinée banalisée pour déménagement. L'inspection a autorisé l'école à demander aux parents d'élèves de bien vouloir garder leur enfant à la maison le mercredi 5 juillet. Les enfants qui ne pourront pas rester à la maison seront bien évidemment accueillis à l'école. La cantine et le centre de loisirs fonctionneront normalement même pour les enfants restés à la maison le matin qui pourront intégrer l'école à 11h30.

Le repas de cantine ne sera pas remboursé à partir du moment où les enfants ont la possibilité de déjeuner à la cantine.

V. Bilan de la coopérative

Le solde actuel de la coopérative s'élève à 7168 euros. Les photos individuelles ont rapporté 1639 euros. Pas de gros achats. 200 euros donnés par classe pour les sorties de fin d'année.

VI. Kermesse et concert-bal

La kermesse aura lieu cette année, le vendredi 23 juin de 18h à 20h30. Les préparatifs suivent leur cours sans difficulté. Un tableau a été installé dans le hall de l'école afin que les parents puissent s'inscrire pour la tenue des stands. Il manque des parents volontaires sur les deuxième et troisième créneaux horaires.

Le concert-bal aura lieu le mardi 4 juillet. L'accès au concert est gratuit. **A la kermesse comme pour le concert de fin d'année, seuls les parents et frères et sœurs seront autorisés à pénétrer dans l'école.**

VII. Questions des parents

La qualité des photos individuelles des élèves est remise en cause par certains parents. L'école est fidèle à son photographe, petit artisan indépendant. Cependant, Madame Jallageas a fait remonter au photographe les remarques de certains parents afin d'améliorer la qualité des photos.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h45.

L.JALLAGEAS
Directrice

O. DUVAL
Secrétaire de séance

F. AUBAILLY
Parent d'élève élu